AUDITEC

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 76 224,51 €

4, rue Monseigneur Mondon - 97400 SAINT-DENIS

RCS ST-DENIS B 325 423 739

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 JANVIER 2010

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

L'an deux mille dix, le vingt neuf janvier à quatorze heures trente, le Conseil d'administration s'est réuni au siège social.

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
de SAINT-DENIS (REUNION)
Dépôt du : 18 JAN. 2010
N° 10668 EB 170
RC : 325 423 739

Sont présents :

- M. ERIAUD Philippe,
- M. TESSIER Pierre Yves,
- M. MAISONOBE Philippe,
- M. RAVAUX Eric.

Monsieur LOUSSOUARN Franck assiste à la séance.

La séance est présidée par M. TESSIER Pierre-Yves, lequel après avoir fait signer le registre de présence par les membres du Conseil entrant en séance, constate que plus de la moitié des membres du Conseil étant présent, le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président indique que le Conseil est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission d'un administrateur ;
- Cooptation d'un administrateur ;

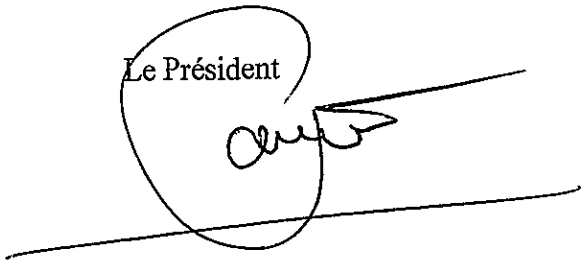
Le Président informe le Conseil que Monsieur MAISONOBE Philippe a présenté sa démission de ses fonctions d'administrateur.

Le Conseil prend acte de cette démission et décide de coopter en remplacement de Monsieur MAISONOBE Philippe, Monsieur LOUSSOUARN Franck demeurant 3, impasse des papyrus - appartement 8 - 97460 SAINT-PAUL pour la durée du mandant restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010. La présente cooptation est réalisée sous réserve de la ratification par la plus prochaine assemblée générale .

Monsieur LOUSSOUARN Franck remercie le conseil et déclare accepter les fonctions d'administrateur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Le Président



Un administrateur

